

Madame, Monsieur,

À compter du 1^{er} janvier 2023, trier vos emballages devient plus simple.

TRIER + D'EMBALLAGES EN PLASTIQUE

En 20 ans de collecte sélective, le recyclage des emballages ménagers n'a cessé de progresser. Des solutions existent pour continuer de l'améliorer : la modernisation de notre centre de tri, la recherche de débouchés pour le plastique recyclé... Mais, pour recycler plus, il faut d'abord trier plus.

POUR VOUS, LE TRI DEVIENT + SIMPLE

Jusqu'à présent, vous déposiez uniquement les bouteilles et flacons en plastique dans le bac de tri aux côtés des papiers, et des emballages en métal et en carton. Les autres emballages ne sont aujourd'hui pas triés et sont jetés aux ordures ménagères.

À partir du 1^{er} janvier 2023, vous pourrez déposer dans le bac de tri **TOUS vos emballages ménagers et tous les papiers sans distinction** : emballages en métal de toutes tailles, en carton (dont briques alimentaires), tous les papiers et tous les emballages en plastique sans exception (y compris pots de yaourts, barquettes de beurre, polystyrène, sacs et films plastiques, pots de crème...).

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

- 1 Si c'est un emballage, il va au tri.
- 2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3 Déposez les emballages en vrac dans le bac, sans les imbriquer.



Si vous constatez que votre bac est trop petit, demandez-en un plus grand en remplissant le formulaire sur le site internet sictom-region-auneau.com. Un bac plus adapté à vos besoins vous sera livré gratuitement.

Avec nous, soyez acteur de cette réussite. Votre rôle est essentiel à la progression du recyclage sur notre territoire. Engageons-nous, trions plus !



Stéphane LEMOINE
Président de Sitreva



Bruno GUITTARD
Président du SICTOM
de la Région d'Auneau

Sitreva traite et valorise les déchets ménagers que le SICTOM de la Région d'Auneau collecte et lui confie. Tous acteurs du recyclage, nous nous engageons à vos côtés !